

2 • LA CRIMINALISATION DE LA MISÈRE URBAINE

Jusqu'au début du XIX^e siècle, le vagabondage, la mendicité ou la prostitution sont relativement tolérés. Dans un contexte d'urbanisation et d'industrialisation, la montée des inégalités sociales fait toutefois en sorte que ces activités sont progressivement considérées comme déviantes par rapport aux normes d'ordre public. La population marginalisée de vagabonds, de mendiants ou de prostituées est, en conséquence, de plus en plus criminalisée à partir des premières décennies du XIX^e siècle.



Bâtiment de la Cour du recorder, vers 1930.

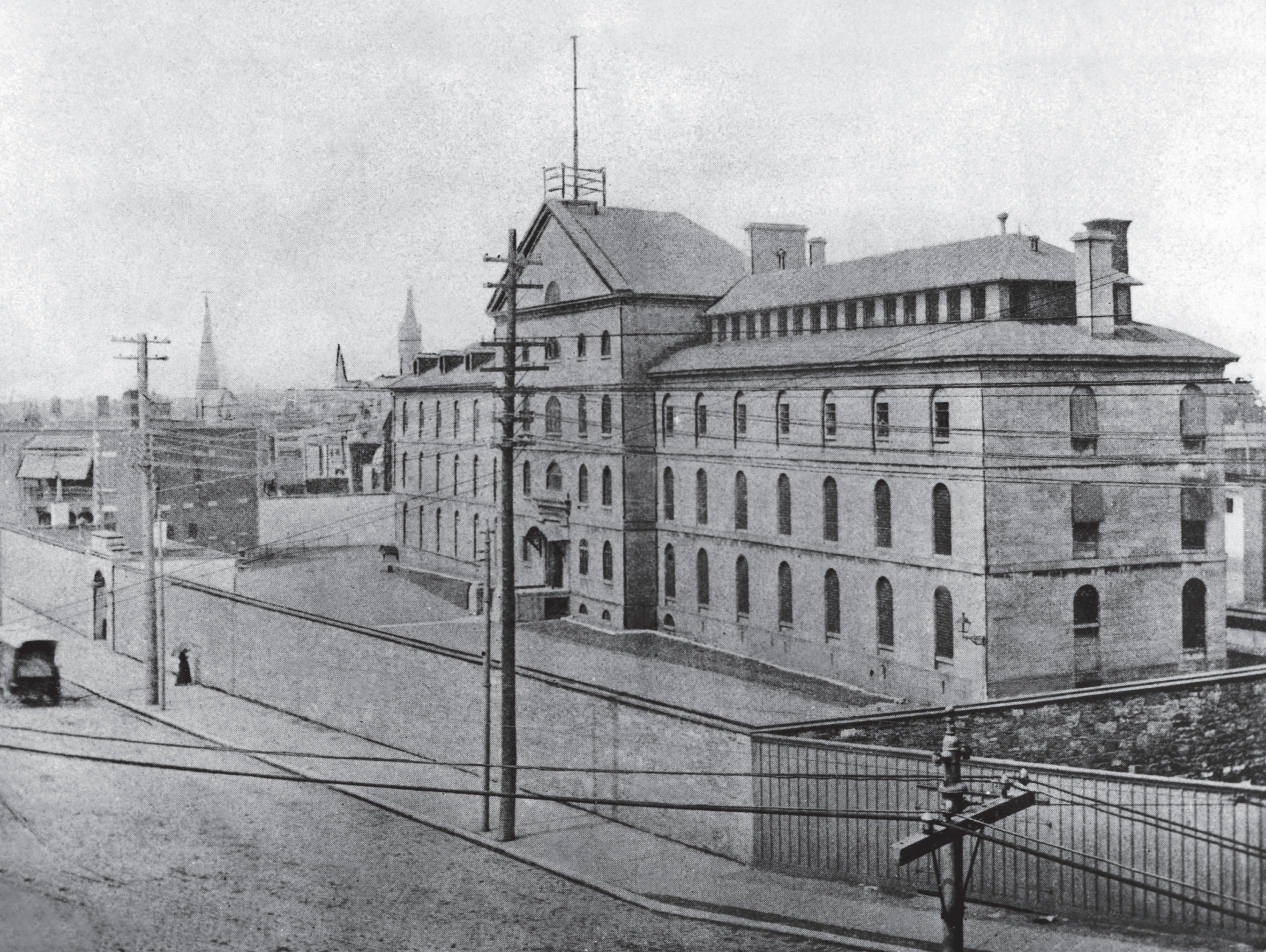
Archives de Montréal, VM94-Z202

Cette volonté de réprimer la petite criminalité suscite le développement et le renforcement d'institutions de régulation sociale : les forces policières, les cours de justice pénale, les établissements d'enfermement. Divers groupes qu'on dit « réformateurs » s'inquiètent cependant d'une dynamique qui entraîne des femmes, des enfants, des vieillards et d'autres groupes marginalisés devant les cours de justice et dans les prisons.

LA POLICE, ENTRE RÉPRESSION ET PROTECTION

La police occupe une place grandissante dans l'espace urbain montréalais à partir du début du XIX^e siècle. L'établissement d'une force municipale en 1842 est suivi de l'implantation progressive de postes de police à travers la ville. Le premier poste du quartier Sainte-Marie ouvre en 1844. Un siècle plus tard, Centre-Sud en compte quatre.

En plus de se pencher sur les crimes de violence ou contre les biens, les policiers consacrent une bonne partie de leur travail à la répression des désordres publics dans les quartiers pauvres. Faute d'institutions de prise en charge adéquates, les postes de police servent régulièrement d'asiles temporaires pour des sans-abris, des prostituées, des personnes ivres ou d'autres démunis.



La prison du Pied-du-Courant, rue Notre-Dame.

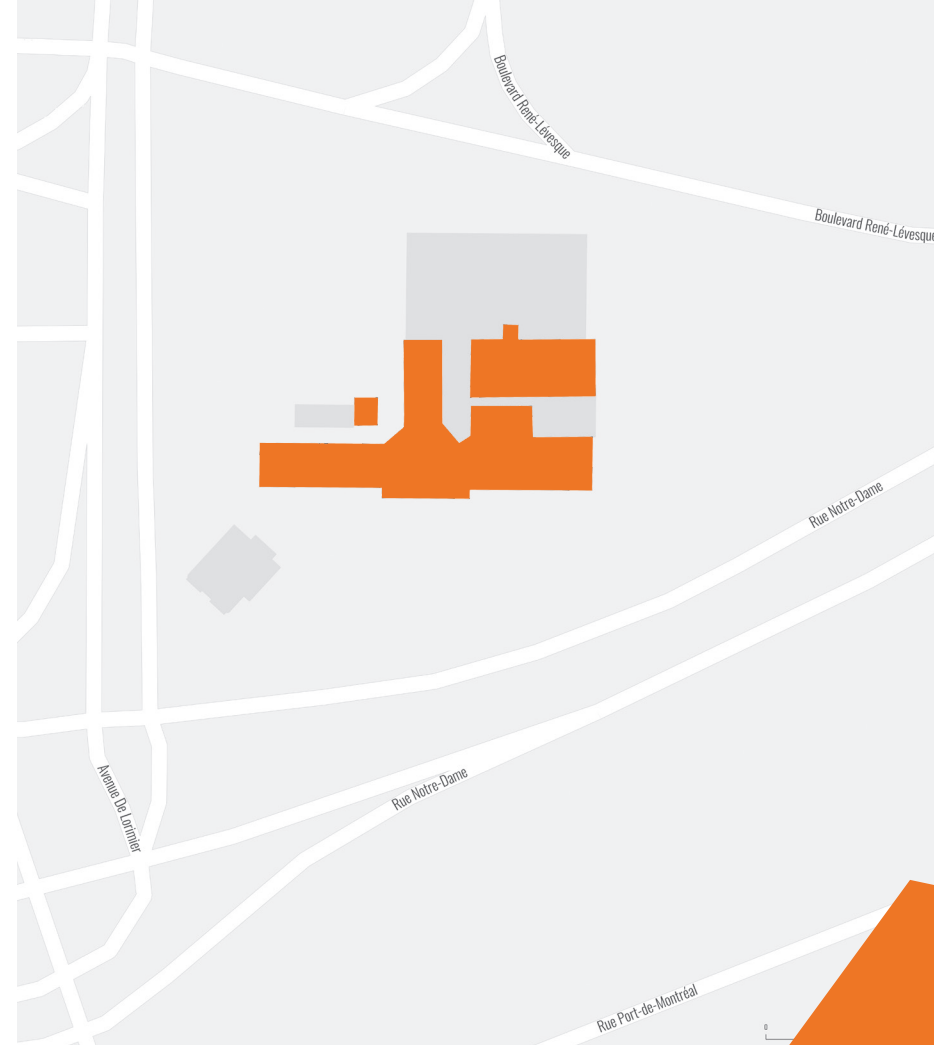
Archives de Montréal, R3082.2_2145E-004

LA PRISON DU PIED-DU-COURANT

La prison est de plus en plus utilisée comme moyen de régulation de la criminalité au cours du XIX^e siècle, et ce, même si l'amende est la sentence la plus commune. Sauf exception, le châtement corporel est remplacé par des peines d'emprisonnement. Inaugurée en 1836, la prison dite du « Pied-du-Courant » reçoit durant ses 77 ans d'existence une large gamme de détenus. On y trouve même des condamnés à mort. On y pend jusqu'à une trentaine de personnes, dont douze patriotes en 1838-1839.

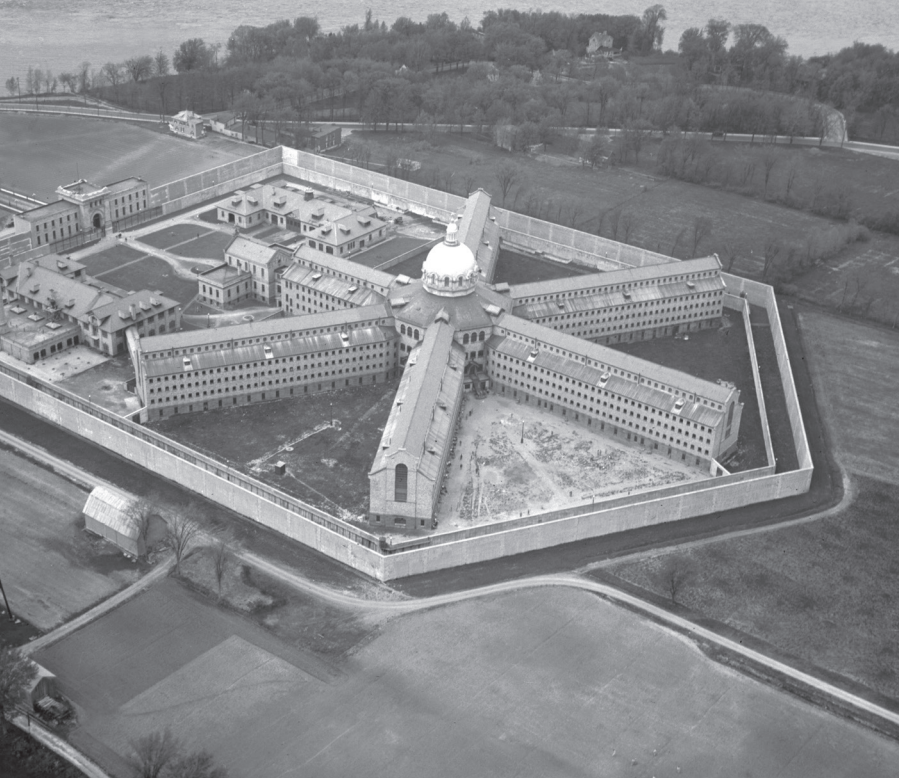
Avant tout, cet établissement est le lieu d'incarcération de dizaines de milliers de personnes qui y sont pour de petits délits comme le vagabondage, l'ivrognerie ou pour avoir troublé la paix. La majorité de ces détenus proviennent des couches les plus pauvres de la société urbaine. Des hommes et des femmes de tous les âges y sont enfermés jusqu'à la construction d'institutions carcérales spécialisées pour les mineurs et les femmes adultes dans les années 1870.

Malgré la création de ces nouveaux établissements, on dénonce toujours l'encombrement, l'insalubrité ou encore l'oisiveté présumée des détenus de la prison du Pied-du-Courant. En 1913, elle est remplacée par la prison de Bordeaux, une institution bien plus vaste. Cette dernière ne tarde pourtant pas à se remplir... et à faire l'objet de critiques répétées jusqu'à nos jours.



Emprise au sol de la Prison au Pied-du-Courant, 1912

D'après Goad, Chas. E., *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots*, Montréal, Chas. E. Goad, Co., civil engineers, 1912-1914.
Cartographie : Laura Barreto, Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal (UQAM)



DES PORTES TOURNANTES ?

Les insuffisances du système d'assistance expliquent pourquoi la prison devient l'une des plus importantes institutions de prise en charge de la misère urbaine. Dès les premières décennies du XIX^e siècle, des femmes nécessiteuses, souvent issues de l'immigration irlandaise, cherchent par exemple à se réfugier en milieu carcéral. Elles y sont contraintes parce qu'elles ne peuvent pas compter sur des réseaux locaux de solidarité et de charité privée. En 1906, le *Daily Witness* ne peut que constater l'absurdité d'une situation qui perdure à la prison commune.

Photographie aérienne de la prison de Bordeaux, vers 1927..

Compagnie aérienne franco canadienne, Fonds Ministère des Terres et Forêts, Publications et archives gouvernementales, BAnQ Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. E21.S110.SS1.SSS1.PK1100.25

FREE BUT HOMELESS

“Thirty-five prisoners were liberated from the Montreal Jail on Saturday, including twenty-one men and fourteen women. Most of these seemed to be much puzzled when given their liberty, having no place to go to and no money. Many of them told the jail officers that their only resource for the approaching night was to seek shelter in some police station of refuge, and it is expected that several of them will again appear before the court in a day or two, to be sent back to jail. These were released owing to Judge Lavergne's judgment of last Friday.”

Daily Witness, 24 décembre 1906

L'ASILE SAINTE-DARIE

L'Asile Sainte-Darie, administré par les Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers, est la prison pour femmes de Montréal de 1876 à 1964. Les catholiques et les protestantes y sont détenues dans des sections séparées. Les premières sont sous la surveillance des religieuses alors que les secondes, moins nombreuses, sont sous la responsabilité de matrones protestantes laïques. La majorité des prisonnières sont incarcérées pour des crimes liés à la sexualité et à la moralité, comme la prostitution, l'ivresse publique ou le vagabondage. Il arrive couramment que de jeunes enfants s'y retrouvent en compagnie de leur mère.

L'objectif de l'établissement est de favoriser la « réforme morale » des femmes, notamment des prostituées qui, en raison de leur sexualité dérangeante, sont considérées comme les antithèses de la féminité et de la maternité idéalisées à l'ère victorienne. Les incarcérations répétées de certains individus montrent bien que la « réforme » n'est trop souvent qu'un vœu pieux.



Emprise au sol de l'Asile Sainte-Darie, 1912.

D'après Goad, Chas. E., *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots*, Montréal, Chas. E. Goad, Co., civil engineers, 1912-1914. Cartographie : Laura Barreto, Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal (UQAM)